



Le 3 décembre 2009

Deux développeurs de l'apprentissage dans la Manche

Les CCI, 2^{ème} réseau de formation de France, font de l'apprentissage une priorité depuis de nombreuses années, convaincues que ce mode d'enseignement, adapté aux besoins des entreprises, constitue non seulement un moyen d'insertion immédiate dans l'emploi, mais aussi une voie de qualification permettant une insertion professionnelle durable. Ainsi, tout naturellement, les CCI bas-normandes viennent de s'engager aux côtés de l'Etat en faveur de l'emploi des jeunes. Elles mobilisent 4 développeurs de l'apprentissage pour promouvoir ce mode de formation et inciter à l'embauche d'apprentis.

Les deux CCI de la Manche mobilisent deux développeurs de l'apprentissage

Dans la Manche, où les deux CCI se sont engagées dans cette voie depuis plus de 30 ans, Fabienne Kienlen et Nathalie Gasnier sont les interlocutrices des entreprises. Leur mission : les informer sur le dispositif global et les mesures incitatives de l'Etat (cf. en annexe), les aider à effectuer les formalités avec l'appui des interfaces apprentissage dans les CCI, interlocuteurs des entreprises pour les formalités liées au recrutement d'apprentis et interfaces avec les administrations concernées. Les deux développeurs les informeront également sur l'importance de la fonction tutorale et la reconnaissance possible des tuteurs par le biais d'une validation reconnue.

Fabienne Kienlen et Nathalie Gasnier contacteront en priorité les primo employeurs d'apprentis, notamment les entreprises de 10 à 250 salariés, représentant un large potentiel. 1500 entreprises bas-normandes seront contactées (500 dans la Manche) avec l'objectif d'aboutir à la signature de 150 contrats d'apprentissage (50 dans la Manche) d'ici octobre 2010.

Les deux CCI de la Manche continuent à promouvoir l'apprentissage

Parallèlement, les CCI de la Manche poursuivront la promotion de l'apprentissage auprès des jeunes, de leurs familles et des acteurs de l'orientation, tout comme la formation des tuteurs en entreprise afin de les aider dans la transmission de leur savoir. Quelques exemples d'actions menées par le groupe FIM, le service formation des deux CCI de la Manche :

⇒ *Sensibilisation des jeunes et des familles.*

Des rencontres avec les collégiens sont organisées toute l'année dans leurs établissements, et accueillis au CFA pour faciliter leur découverte des métiers de la vente et de la restauration. Les journées portes ouvertes, la participation aux salons, les nuits de l'orientation ou encore les mercredis de l'alternance contribuent également à promouvoir l'apprentissage. L'accompagnement personnalisé des jeunes se fait au travers de la plate forme d'accueil, d'information et d'accompagnement de projet (PIAP).

- ⇒ *Rapprochement avec les acteurs de l'orientation et le secteur économique.*
Des conventions sont signées avec la Région et la mission locale de Cherbourg-Octeville pour accueillir des apprentis « jeunes adultes », avec le rectorat dans le cadre des options DP3 et DP6 (découvertes professionnelles) proposées dans les collèges, et participations aux actions menées par les branches professionnelles.
- ⇒ *Formation des tuteurs.*
Plus d'une cinquantaine de tuteurs et maîtres d'apprentissage est formée chaque année pour réussir l'intégration des jeunes et assurer la liaison avec les centres de formation.

Les deux CCI de la Manche proposent un dispositif global

- *Les Points apprentissage : suivi complet des employeurs tentés par l'apprentissage jusqu'à l'enregistrement final du contrat.*
- *Les médiateurs de l'apprentissage : familles, apprentis et entrepreneurs peuvent solliciter leur aide pour résoudre les conflits.*
- *Le groupe FIM :*
 - *4 sites : Agneaux, Cherbourg-Octeville, Granville et Saint-Lô.*
 - *Plus de 1 000 apprentis, du CAP au BAC +5.*
 - *6 filières d'apprentissage : vente/commerce, hôtellerie/restauration, management industriel, comptabilité/finances, maintenance industrielle, Ecole de gestion et de commerce.*
 - *1^{er} à dispenser de l'apprentissage supérieur avec l'université, via l'IAE de Caen.*
 - *Taux de réussite aux examens supérieur à 85 %.*

Contacts presse :

- *Catherine Josselin, CCI Centre et Sud Manche
Tél. 06 30 55 59 32 - E mail : cj@granville.cci.fr*
- *Florence Héroult, CCI de Cherbourg-Cotentin
Tél. 02 33 23 32 67 - E mail : fheroult@cherbourg-cotentin.cci.fr*